

> Famille professionnelle

Culture

> Intitulé de l'emploi

Responsable d'établissement culturel

> Autres appellations

- Directeur de centre d'actions culturelles
- Directeur de maison de la culture
- Directeur de théâtre
- Directeur de salle de spectacle
- Directeur de salle de cinéma

> Définition synthétique

Le responsable d'établissement culturel élabore et pilote la mise en œuvre d'un projet d'action culturelle et artistique pour l'établissement dans le cadre de la politique culturelle définie par la collectivité.

> Activités principales

- Participation à la définition d'un projet artistique et culturel, élaboration et mise en œuvre
- Programmation de l'activité artistique de l'établissement
- Création, production et diffusion d'évènements artistiques dans et hors les murs de l'établissement
- Supervision de la gestion de la sécurité du spectacle ou de l'évènement
- Animation et développement de partenariats autour des projets culturels et artistiques
- Pilotage et animation des équipes administratives et techniques
- Gestion administrative et budgétaire des ressources humaines, des bâtiments et du patrimoine
- Promotion de la politique culturelle de l'établissement

> Compétences requises

Savoir:

- Méthodologie de projets
- Environnement culturel local, national et international
- Dispositif et financement du spectacle vivant
- Maîtrise du droit de la propriété artistique et littéraire
- Cadre réglementaire de l'organisation de manifestations culturelles (sécurité, établissements recevant du public, fiscalité, assurances)
- Maîtrise des techniques de management
- Procédures administratives
- Techniques et outils de communication (réseaux stratégiques d'information)

Savoir-faire:

- Formaliser et proposer un projet de développement culturel de l'établissement en cohérence avec les orientations de la collectivité
- Repérer et favoriser la mise en œuvre de projets culturels innovants
- Rendre des comptes
- Établir les contrats, les conventions et les actes d'engagements avec les artistes sur les plans financiers et administratifs
- Superviser l'application des règles de sécurité pour un spectacle et un lieu d'accueil
- Identifier et mobiliser des partenaires stratégiques
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service
- Optimiser la gestion des équipements et des matériels artistiques et culturels
- Développer une stratégie de communication

Comportements professionnels:

- Sens de l'initiative
- Rigueur, sérieux, ponctualité, bon relationnel et discrétion
- Sens du travail en équipe
- Respect de la hiérarchie
- Sens du service public
- Polyvalence
- Grande autonomie
- Force de proposition et de négociation
- Sens de la communication

> Conditions particulières d'exercice

- Horaires atypiques selon les nécessités du service (amplitude variable, travail en soirée, certains week-end et jours fériés, pics d'activité)
- Déplacements réguliers dans le cadre des missions

> Tendances d'évolution Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans): Impacts sur l'emploi (qualitatif):

> Proximité avec d'autres emplois

- Chargé d'action culturelle
- Conservateur de musée